

Conseil communautaire du 22 mars : mes question sur les décisions

Expéditeur : Fanny Mezaguer (fanny.mezaguer@yahoo.com)

À : jmfoucher@ccejr.org

Cc : etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

Date : mardi 21 mars 2023 à 14:21 UTC+1

Bonjour monsieur le Président,

sachant que ce moment de lecture de décisions est assez bref, je me permets, comme à mon habitude, de vous questionner un peu plus précisément :

Décisions lues en conseil communautaire du 22 mars 2023 : 5 à 20 (la deux provient du précédent)

Décision n° 02/2023 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence au sujet d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de télécommunication à la société C-ISOP pour un montant de 7 327,00 € HT

Question : pour faire quoi ? et réaliser quelle économie ? quel soutien ?

Décision n° 05/2023 portant approbation d'un contrat de cession avec l'association COMPAGNIE LE RECIGRAPHE pour une représentation du spectacle vivant « Sorcellerie 1 : les collines de Shamutanti » le mercredi 22 février 2023 pour un montant de 750,00 € TTC

Question : sympa ! un mercredi de 16h30 à 18h, c'est pour quel public ? quand on voit sorcellerie 1 ou attend le 2

Décision n° 06/2023 portant attribution d'un marché sans publicité ni mise en concurrence portant sur une prestation de mise à disposition d'une plateforme d'informations et de données juridiques à la société FORSETI SAS pour une durée de douze mois pour un montant de 2 631,60 € HT

Question : quel est précisément le support apporté ? la prestation est-elle ou sera-t-elle demandée tous les ans ?

Décision n° 07/2023 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'acquisition d'une plateforme de pilotage des énergies et fluides à la société ENERLIS pour un montant de 10 750,00 € HT

Question : dans quel cadre ? Une recherche sur le net n'a pas abouti (l'écran fige sur une nébuleuse en mouvement).

Décision n° 08/2023 portant avenant n°3 au marché public relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour des travaux de réhabilitation d'une ancienne halle SNCF située à Lardy, avec la société ARCHITECTURE LANDSCAPE URBAN PLANNING, ayant pour objet la fixation du forfait de rémunération du maître d'œuvre

Question : un extrait du devis ou de la ligne de compte nous aiderait à y voir plus clair ?

Décision n° 09/2023 portant attribution de l'accord-cadre à bons de commande n° 2022-AOPI-009 portant sur la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre de projets en matière d'assainissement et d'eau potable à la société BCR pour une durée de 4 ans et un montant maximum de 300 000 € HT

Question : comment procède-t-on ? (et c'est bien 75 000€/an ?..c'est ventilé à l'année ou en

somme globale ?)

Décision n° 10/2023 portant attribution du lot n°1 « Exploitation et maintenance des installations d'éclairage public sur le secteur de la Juine (maintenance préventive et corrective) » de l'accord-cadre à bons de commande n° 2022-AO-TX-001 portant sur l'entretien, la maintenance, la réparation des installations d'éclairage public et les travaux neufs sur l'ensemble des communes de la CCEJR à la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, pour une période d'un an renouvelable 3 fois et un montant de 600 000 € HT maximum

Question : quelles communes sont inscrites dans le secteur Juine ? comment procède-t-on ? (et c'est bien 75 000€/an ?..c'est ventilé à l'année ou en somme globale ?)

Qui faisait cela précédemment ?

Décision n° 11/2023 portant attribution du lot n°2 « Exploitation et maintenance des installations d'éclairage public sur le secteur de la Renarde (maintenance préventive et corrective) » de l'accord-cadre à bons de commande n° 2022-AO-TX-001 portant sur l'entretien, la maintenance, la réparation des installations d'éclairage public et les travaux neufs sur l'ensemble des communes de la CCEJR à la société SATELEC, pour une période d'un an renouvelable 3 fois et un montant de 600 000 € HT maximum

Question : quelles communes sont inscrites dans le secteur Renarde ? comment procède-t-on ? (la 10 et la 11 portent sur la même chose mais pas le même secteur ? (il ne s'agit pas d'ajouter 600K€ à 600K€ ?)..pourquoi ces 2 sociétés ?

Décision n° 12/2023 portant attribution du lot n°3 « Travaux neufs et gros entretiens sur le territoire de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde » de l'accord-cadre à bons de commande n° 2022-AO-TX-001 portant sur l'entretien, la maintenance, la réparation des installations d'éclairage public et les travaux neufs sur l'ensemble des communes de la CCEJR à la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, pour une période d'un an renouvelable 3 fois et un montant de 1 500 000,00 € HT maximum

Question : que doit-on comprendre derrière « travaux neufs et gros entretiens » ? Si c'est renouvelable, est-il également possible d'arrêter le contrat ? et si oui sous quelles conditions ?

Décision n° 13/2023 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur une assistance technique à l'exploitation des postes de relevage des eaux pluviales à la société ASEOS, à compter de sa notification et jusqu'au 24 novembre 2023, pour un montant de 2 850,00 € HT

Question : pourquoi pas une année civile complète ?

Décision n° 14/2023 portant demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'accélération de la rénovation énergétiques des bâtiments de la Communauté de Communes, d'un montant de 7 500 € TTC

Question : cette somme correspond à quoi, c'est la subvention qui est de 7500€ ? ... est-ce le seul projet subventionné et/ou subventionnable par la DSIL ? (en 2021, nous obtenions 720 044€, je n'ai rien trouvé pour 2022)

Décision n° 15/2023 portant demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet « Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux pour 2023 » et portant sur le suivi de la consommation énergétiques des bâtiments de la CCEJR

Question : quel est le montant/pourcentage de la subvention demandée ?

Décision n° 16/2023 portant demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet « Fonds Verts » et portant sur la rénovation du parc de luminaires d'éclairage public de la CCEJR

Question : quel est le montant/pourcentage de la subvention demandée ?

Décision n° 17/2023 portant renouvellement de l'adhésion au Collège des Territoires d'Essonne Tourisme pour l'année 2023 pour un montant de cotisation de 275,00 € TTC

Question : certes le montant n'est pas énorme, mais quelles sont les prestations proposées pour ce tarif ?

Décision n° 18/2023 portant avenant n°1 au marché public n°2021-TX-007 relatif aux travaux d'aménagement pour la gestion des ruissellements sur le bassin versant de « l'Écoute-s'ilPleut », avec la société VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT, ayant pour objet l'ajout de prestations supplémentaires venant augmenter le montant de la tranche ferme du marché de 26 512,00 € HT

Question : où en est-on de ce problème de ruissellement ?

Décision n° 19/2023 portant attribution du lot n° 1 « Analyse de pratique des directeurs et des équipes d'animateurs d'ALSH en charge d'enfants porteurs de handicap » de l'accord-cadre à bons de commande portant sur des interventions d'un psychologue, pour une période de 10 mois du 1er mars au 31 décembre 2023, renouvelable 3 fois par période d'1 an, à Mme Annaïg Domin, pour un montant minimum de 125 € TTC et maximum de 2 800 € TTC

Question : dans quelles structures (écoles, crèche...), ce n'est pas précisé ?

Décision n° 20/2023 portant approbation d'un contrat de cession avec la compagnie XZART pour une représentation du spectacle « Un Petit Frère pas comme les autres » le mercredi 5 avril 2023 pour un montant de 1 050,00 € TTC

Question : quelle commune est concernée pour ce spectacle de marionnettes ?

D'une manière générale, a-t-on envisagé de conventionner avec une troupe proposant des spectacles divers sur une période donnée ?

En vous remerciant pour les réponses apportées.

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer